

FOOTBALL

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Football

José ALCOCER (Entraîneur National)

Alain SARS (Directeur Technique Délégué à l'arbitrage amateur)

Sandrine ROUX (Entraîneuse Nationale et Chargée Suivi socio-professionnel)

Membres FF Sport U

Olivier FRESCHI (U Savoie Mont-Blanc)

Herve GAUTHIER (U Montpellier)

Yann IMINE (U Paris Saclay)

Eric MARTINEAU (Centrale Supélec)

Philippe REBOT (Directeur National Adjoint)

DATES DES CHAMPIONNATS

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Matches Qualificatifs	Envoi des candidatures d'arbitres
N1 Masculine	08 au 10 juin 2027 Vichy (AURA)	<u>Retour poules</u> : 12 mars 2027	Huitièmes : 01 avril 2027 Quarts : 13 mai 2027	1 ^{er} avril 2027
N2 Masculine	08 au 10 juin 2027 Vichy (AURA)	<u>Retour poules</u> : 12 mars 2027	Huitièmes : 01 avril 2027 Quarts : 13 mai 2027	1 ^{er} avril 2027
CFDU Masculin	08 au 10 juin 2027 Vichy (AURA)	<u>Retour poules</u> : 12 mars 2027	Huitièmes : 01 avril 2027 Quarts : 13 mai 2027	1 ^{er} avril 2027
N1 Féminine	08 au 10 juin 2027 Vichy (AURA)	<u>Retour poules</u> : 12 mars 2027	Huitièmes : 01 avril 2027 Quarts : 20 mai 2027	1 ^{er} avril 2027
CF des IUT	En attente	<u>Informations</u>		
CFE Féminin et Masculin	01-02 avril 2027 Amiens (HDF)	<u>E</u> : Retour Ligues 12 février 2027 <u>H</u> : Retour Interligues 04 février 2027 Retour IL IDF et NE : 21 janvier 2027	<u>F - Plateaux</u> : 11 mars 2027 <u>H - 1/8 3^e IDF vs 2nd NE</u> : 04 février 2027 <u>Quarts</u> : 11 mars 2027	29 janvier 2027
Coupes de France St-Gobain	Dates et site à confirmer (Clairefontaine)	1 ^o tour : en attente	Barrages : En attente	
FB à 8 Féminin	19-20 mai 2027 Grenoble (AURA)	02 avril 2027		1 ^{er} avril 2027

TABLE DES MATIÈRES

DATES DES CHAMPIONNATS.....	2
CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN NATIONAL 1	5
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1	5
2 - PHASE NATIONALE	5
3 - CALENDRIER.....	5
CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN NATIONAL 2.....	6
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N2	6
2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION	6
3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE	6
4 - CALENDRIER.....	6
CHAMPIONNAT CFDU MASCULIN	7
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT CFDU	7
2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION	7
3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE	7
4 - CALENDRIER.....	7
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉCOLES FOOTBALL.....	8
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT ÉCOLES	8
2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION	8
3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE RÉSULTATS LIGUES ET INTERLIGUES	10
4 - CALENDRIER.....	10
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT	11
CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ À 11	12
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ à 11	12
2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION	12
3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE	12
4 - CALENDRIER.....	12
5 - ARBITRAGES NOUVEAUTÉS : PRÉCONISATIONS.....	13
CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ FB À 8.....	14
1 - DATE ET LIEU CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ à 8	14
2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION	14
3 - PHASES QUALIFICATIVES.....	14
4 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTERLIGUES... ..	15
5 - ARBITRAGES NOUVEAUTÉS : PRÉCONISATIONS	15
RÈGLEMENT SPORTIF SPÉCIFIQUE	16

1 - ARBITRES.....	16
2 - DÉLÉGUÉ.....	16
3 - DURÉE DES MATCHS.....	16
4 - DÉCOMPTE DES POINTS.....	16
5 - DÉPARTAGE DES ÉQUIPES EN PHASE NATIONALES.....	17
6 - NOMBRE DE JOUEURS.....	17
7 - RÈGLES DE BRULAGE ENTRE PLUSIEURS ÉQUIPES D'UNE MÊME AS.....	18
8 - SANCTIONS INDIVIDUELLES.....	18
9 - COMMISSION DES LITIGES.....	19
FORMATIONS ARBITRES.....	19
TENUE DES COMPÉTITEURS.....	20
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	20
CONTACTS.....	21

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN NATIONAL 1

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1

**Finale à 4 équipes
08 au 10 juin 2027
Vichy (AURA)**

2 - PHASE NATIONALE

- 20 équipes réparties en quatre poules de 5.
- A l'issue de la phase de poule, le premier est qualifié pour les ¼ de finale. Le second et le troisième jouent un 1/8^{ème} de finale chez le second. Le vainqueur du 1/8^{ème} rencontre en ¼ de finale un premier sur terrain neutre.
- Les équipes classées 5^{ème} sont reléguées en N2 pour la saison 2027-2028.
- **Aucune licence individuelle ou extérieure en football masculin.**

3 - CALENDRIER

- Phase de poule : (22/10 - 12/11 - 26/11 - 28/01 - 06/02 - **25/02** - 11/03) - 2 matches à domicile et 2 à l'extérieur.
- **Attention, aucun report de match ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2027.**
- **1/8ème de finale : 01 avril 2027**, second reçoit un troisième d'une autre poule.
- **Quarts de finale : 13 mai 2027**, sur terrain neutre.
- **Demi-finales (mardi) et finales (jeudi) sur 3 jours.**
- Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si **accord écrit** de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN NATIONAL 2

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N2

**Finale à 4 équipes
08 au 10 juin 2027
Vichy (AURA)**

2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Phase Interligues

- Formule de la phase qualificative en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Pré-engagement avant le **vendredi 02 octobre 2026**.
- Visioconférence des responsables d'équipes, **jeudi 15 octobre 2026 à 18h00**.
- **Aucune licence individuelle ou extérieure en football masculin.**

3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE

02 octobre 2026
Contact : lmaurage@sport-u.com

4 - CALENDRIER

- **Phase de poules interligues :**
 - Dates « proposées » par la CMN (à adapter par les responsables interligues) : (22/10 - 12/11 - 26/11 - 28/01 - 06/02 - **25/02** - 11/03)
 - Les interligues (se référer au document « Composition et calendrier des poules N2 ») sont gérées par un des directeurs de Ligue, responsable de l'organisation de la phase qualificative.
 - Retour des résultats : **12 mars 2027**
- **Huitièmes** : 01 avril 2027
- **Quarts de finale** : 13 mai 2027
- **Demi-finales (mardi) et finales (jeudi) sur 3 jours.**
- Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.

CHAMPIONNAT CFDU MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT CFDU

**Finale à 4 équipes
08 au 10 juin 2027
Vichy (AURA)**

2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Phase Interligues

- Formule de la phase qualificative en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Pré-engagement avant le **vendredi 02 octobre 2026**.
- Visioconférence des responsables d'équipes, **jeudi 15 octobre 2026 à 18h00**.
- **Aucune licence individuelle ou extérieure en football masculin.**

3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE

02 octobre 2026
Contact : lmaurage@sport-u.com

4 - CALENDRIER

- **Phase de poules interligues :**
 - Dates « proposées » par la CMN (à adapter par les responsables interligues) : (22/10 - 12/11 - 26/11 - 28/01 - 06/02 - 25/02 - 11/03)
 - Les interligues (se référer au document « Composition et calendrier des poules CFDU ») sont gérées par un des directeurs de Ligue, responsable de l'organisation de la phase qualificative.
 - Retour des résultats : **12 mars 2027**
- **Huitièmes** : 01 avril 2027
- **Quarts de finale** : 13 mai 2027
- **Demi-finales (mardi) et finales (jeudi) sur 3 jours.**
- Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉCOLES FOOTBALL

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT ÉCOLES

01 et 02 avril 2027
Amiens (Hauts-de-France)

- **CFE Masculin :**
 - 4 équipes qualifiées
 - Les quatre vainqueurs des quarts de finale seront qualifiés pour les demi-finales du CFE.
- **CFE Féminin (Football à 8) :**
 - 8 équipes qualifiées après les différentes phases qualificatives.

2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Phase interligues

2.1 CFE Masculin :

Les interligues sont gérées par un des directeurs de Ligue, responsable de l'organisation de la phase qualificative.

ATTENTION :

- **Interligues 2026-2027**
 - Paris-IDF : 2 premiers qualifiés en quart de finale. **Le troisième pour un huitième incomplet face au second l'interligues Nord-Est.**
 - Sud-Est : Auvergne-Rhône-Alpes et Sud : 2 qualifiés
 - Sud-Ouest : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie : 1 qualifié.
 - Centre-Ouest : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de Loire : 1 qualifié.
 - Nord-Est : Hauts de France, Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est : 1 qualifié. **Le second pour un huitième incomplet face au troisième de l'interligues Paris-IDF.**

2.2 CFE Féminin (Football à 8) :

Les Ligues du Sport U sont responsables de l'organisation de la phase qualificative (cf. règle 3.2 du règlement commun sports collectifs).

2.2.1 Phases qualificatives :

Phase 1 : Championnats de Ligue

- Les 12 champions de Ligue et 2 quotas supplémentaires pour les ligues championne (Ligue Paris-IDF) et vice-championne (Ligue AURA) 2026 + 2 quotas sur demande des ligues les plus « dynamiques » (nombre d'équipes et de rencontres jouées) sont qualifiés pour la phase 2.
- Date retour des engagements : **interne aux ligues.**
- Date de retour des classements et qualifiés avant le **12 février 2027.**

Phase 2 : Plateaux qualificatifs interligues

- 4 plateaux interligues, organisés par les Ligues après découpage géographique, NOSE (Nord-Ouest-Sud-Est) : à définir
- Date des Plateaux : **Jeudi 11 mars 2027**
- Règlement du plateau (se référer au document Football à 8).
- Retour des résultats le **vendredi 12 mars 2027**

Phase 3 : Finalités CFE

- 8 qualifiées ; les deux premiers de chaque plateau qualificatif (phase 2), chapeaux 1 et 2 pour tirage du CFE.
- Les troisièmes de poule sont placés en liste complémentaire afin de palier tout forfait des équipes qualifiées en première ou seconde place.

2.2.2 Arbitrages nouveautés : Préconisations

Phases finales :

Une équipe qualifiée en CFE Féminin = Une assistante (formée ou en cours de CUA), ou un assistant formé.

Phases de Ligue (phase 1) et plateaux (phase 2) :

1 assistante (ou assistant) si possible en cours de formation : informer l'organisateur du match 10 jours avant de la présence, ou non, d'une arbitre assistante.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE RÉSULTATS LIGUES ET INTERLIGUES

CFE Masculin : 12 février 2027 (21 janvier 2027 pour les IL IDF et NE)

CFE Féminin : 12 février 2027

Contact : lmaurage@sport-u.com

4 - CALENDRIER

4.1 CFE Masculin :

- **Phase de poules interligues :**
 - Les interligues sont gérées par un des directeurs de Ligue, responsable de l'organisation de la phase qualificative.
 - **Retour des résultats interligues IDF et NE : 21 janvier 2027**
 - Retour des résultats interligues : **04 février 2027**
- **Huitième incomplet** : 04 février 2027, 2nd NE reçoit 3^o Paris-IDF
- **Quarts de finale** : le **11 mars 2027**
- Les quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale) en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.

4.2 CFE Féminin :

Phase 1 : Championnats de Ligue

- Date retour des classements et qualifiés avant le **12 février 2027**.

Phase 2 : Plateaux qualificatifs interligues

- 4 plateaux interligues, organisés par les Ligues après découpage géographique, NOSE : à définir.
- Date des Plateaux : **Jeudi 11 mars 2027**.
- Retour des résultats le vendredi 12 mars 2027.

Phase 3 : CFE 1^{er} & 02 avril 2027

- 8 équipes qualifiées réparties en deux poules de 4.
- Jour 1 : matches de poules
- Jour 2 : Demi-finales hautes et basses et matches de classement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

Toutes les informations sont disponibles dans un règlement universitaire spécifique
👉 <https://sport-u.com/sports-ind/cf-des-iut/>

L'édition 2027 se déroulera **les (dates et lieu à confirmer).**

	DATE ET LIEU	Pré-engagements	Envoie des résultats
CF DES IUT	EN ATTENTE	EN ATTENTE	EN ATTENTE

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ À 11

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ à 11

Finale à 4 équipes
08 au 10 juin 2027
Vichy (AURA)

2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Phase Interligues

- Formule de la phase qualificative en fonction du nombre d'équipes engagées.
- **CMN élargie Football féminin pour TOUS les responsables d'équipes : jeudi 01 octobre à 18h00 en visioconférence.**
- Pré-engagement avant le **vendredi 02 octobre 2026.**
- Visioconférence des responsables d'équipes engagées pour le CFU 2026-2027, à discuter le jeudi 01 octobre 2026
- **3 licences individuelles ou extérieures d'un même site de Ligue** peuvent être intégrées à l'équipe.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR ENGAGEMENTS À LA NATIONALE

02 octobre 2026
Contact : lmaurage@sport-u.com

4 - CALENDRIER

- **Huitièmes de finale :** 01 avril 2027
- **Quarts de finale :** 20 mai 2027
- Les quarts de finale pourront-être décalés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.
- **Demi-finales (mardi) et finales (jeudi) sur 3 jours.**
- Finale à 4 équipes à Vichy du 08 au 10 juin 2027.

5 - ARBITRAGES NOUVEAUTÉS : PRÉCONISATIONS

Phases finales :

Une équipe qualifiée = Une assistante (formée ou en cours de CUA), ou un assistant formé.

Phases de poules :

1 assistante (ou assistant) si possible en cours de formation : informer l'organisateur du match 10 jours avant.

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ FB À 8

1 - DATE ET LIEU CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ à 8

**Finale à 16 équipes
19 et 20 mai 2027
Grenoble (Auvergne Rhône-Alpes)**

2 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

- Engagements **avant le 05 novembre 2026.**
- Phases de qualification et CFU à toutes les équipes d'A.S.
- 2 licences individuelles d'un même site de Ligue peuvent être intégrées à l'équipe.
- **Sur chaque journée de Football à 8, 3 joueuses ayant déjà participé à une rencontre de N1 féminine au cours de la saison sont autorisées à participer. Les 3 joueuses peuvent être différentes d'une journée à l'autre.**

3 - PHASES QUALIFICATIVES

Phase 1 : Championnats Interligues

- Les 16 quotas, pour chaque interligues, sont déterminés à partir des résultats de la saison N -1.
- **Interligues 1** : Hauts-De-France + Grand-Est : 4 quotas.
- **Interligues 2** : AURA + Bourgogne Franche-Comté : 3 quotas
- **Interligues 3** : SUD + Occitanie + Nouvelle-Aquitaine : 3 quotas
- **Interligues 4** : Paris-IDF : 3 quotas
- **Interligues 5** : Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays de Loire, Normandie : 3 quotas.
- Date retour des classements et qualifiés par interligues avant le **02 avril 2027**

Phase 2 : finalités CFU

- 4 poules de 4 équipes.
- 2 premiers qualifiés pour les places de 1 à 8 (quarts, demies et finales), les 3^e et 4^e de poules pour les places de 9 à 16 (quarts, demies et finales), le second jour.

NOUVEAUTÉ !

4 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTERLIGUES

01 avril 2027

Contact : Imaurage@sport-u.com

5 - ARBITRAGES NOUVEAUTÉS : PRÉCONISATIONS

Phases finales :

Une équipe qualifiée = Une assistante (formée ou en cours de CUA), ou un assistant formé.

Phases de Ligue (phase 1) et plateaux (phase 2) :

1 assistante (ou assistant) si possible en cours de formation : informer l'organisateur du match 10 jours avant.

RÈGLEMENT SPORTIF SPÉCIFIQUE

Le règlement spécifique FF Sport U peut être appliqué dès les phases qualificatives aux championnats de France et les arbitres (FFF) doivent en être correctement informés.

Sur l'ensemble des points non régis par le règlement spécifique FF Sport U, c'est le règlement de la FFF qui fait référence.

1 - ARBITRES

Les rencontres de la phase nationale seront arbitrées obligatoirement par 3 arbitres officiels, étudiants si possible, désignés par les ligues du Sport U et informés des dispositions réglementaires et sanctions disciplinaires spécifiques à la FF Sport U. Une vigilance toute particulière sera portée sur le niveau de certification des arbitres désignés.

2 - DÉLÉGUÉ

La présence d'un délégué de match est indispensable pour le bon déroulement des rencontres dès les huitièmes de finale, toutes filières confondues. C'est le directeur régional responsable de l'organisation ou un représentant qu'il aura désigné, qui assure cette fonction. Ce dernier a la charge de l'accueil des équipes, de la feuille de match et est le garant du bon déroulement de la rencontre.

3 - DURÉE DES MATCHS

- Foot à 11 : N1, N2, CFDU, CFE, FEMININES à 11 : 2 x 45' sans prolongation, tirs au but directs. En phase finale : 2 x 40' en ½ finales et finale avec tirs au but directs (5).
- Football à 8 féminin : 2 x 15' ou 20' en tournoi (en fonction du nombre de rencontres jouées). Pas de prolongation. En tournoi, en cas de match nul, la rencontre se terminera par une série de trois tirs au but, le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules. *

4 - DÉCOMPTE DES POINTS

4 - 2 - 1 - 0

5 - DÉPARTAGE DES ÉQUIPES EN PHASE NATIONALES

- **Cas de deux équipes à égalité** : En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Il est procédé à l'épreuve des tirs au but. Néanmoins, les équipes marquent 2 points au classement et le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.
- En cas d'égalité au classement à l'issue de la poule, **cas de plus de 2 équipes à égalité**, les équipes seront départagées par prise en compte successive des facteurs suivants :
 - Nouveau classement avec les équipes concernées
 - Différence de buts particulière (résultat du match entre les équipes concernées)
 - Différence de buts générale, sur l'ensemble des matches de poule
 - Nombre de buts marqués
 - Décompte des cartons sur le nouveau classement effectué (barème : jaune=1pt, rouge=2 jaunes=2 pts, rouge direct=3 pts)
 - Tirage au sort (à la centrale)

6 - NOMBRE DE JOUEURS

- Pour tous les matches de la phase nationale, le nombre de joueurs pouvant figurer sur la feuille de match **est de 16** ; 5 remplaçants sont autorisés ; les sorties sont non définitives (le remplacé devient de nouveau remplaçant).
- Pour le tournoi final en football à 11 (N1, N2, CFDU, CFE) le nombre de joueurs(ses) pouvant figurer sur la feuille de match **est de 18**, 7 remplaçants(es) **et 3 STOP sont autorisés, sorties définitives.**
- Football à 8 féminin (CFU & CFE) : Pour tous les matches de la phase nationale et pour le tournoi final le nombre de joueuses pouvant figurer sur la feuille de match est de 14, 6 remplaçantes sont autorisées, sorties non définitives.

Licence extérieure et licence individuelle :

- **Aucune licence extérieure ou individuelle en Football Masculin.**
- **Aucune licence extérieure ou individuelle en CFE**
- **En CFU, chez les Féminines, 2 individuelles en FB à 8, 3 individuelles et extérieures en FB à 11 sont autorisées**

7 - RÈGLES DE BRULAGE ENTRE PLUSIEURS ÉQUIPES D'UNE MÊME AS

N1 Masculine : Deux équipes d'une même AS ne peuvent s'engager en championnat N1. Les AS présentant un collectif dans deux niveaux de compétition sont soumises à une règle de brûlage : **10 joueurs** désignés par l'enseignant sur la première feuille de match de l'équipe 1.

N1 Féminine et Football à 8 Féminin : Sur chaque journée de Football à 8, **3 joueuses ayant déjà participé à une rencontre de N1 féminine au cours de la saison sont autorisées à participer**. Les 3 joueuses peuvent être différentes d'une journée à l'autre.

NOUVEAUTÉ !

8 - SANCTIONS INDIVIDUELLES

Exclusion temporaire : ATTENTION (L'exclusion temporaire ne s'applique qu'en football à 11.)

- **Carton Jaune** : Se référer au règlement FFF sauf pour le motif « désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes » qui donnera lieu à un carton blanc.
- **Carton Blanc** : désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes entraîne une expulsion temporaire de 10mn sans remplacement. L'équipe du joueur joue en infériorité numérique.
- Si l'application de la règle de l'exclusion temporaire devait conduire une équipe à voir son effectif inférieur à 8, la sortie du 8^{ème} joueur ne serait effectuée qu'au retour d'un exclu temporaire précédent.
- Carton jaune doublé : = carton rouge : joueur exclu
- Carton blanc doublé : = carton rouge : joueur exclu
- Carton blanc + un carton jaune = carton rouge : joueur exclu
- Carton rouge direct : Joueur exclu
- Un joueur sanctionné d'un carton blanc peut participer à la séance de tir au but : l'exclusion temporaire n'est effective que jusqu'à la fin du temps de jeu.

Sanctions automatiques

- Les conduites antisportives et comportements non conformes à l'éthique du sport universitaire seront sanctionnés automatiquement selon le barème suivant (sans préjuger des sanctions qui pourraient être prononcées ultérieurement par la commission mixte compétente) :

- **Exclusion pour 2^{ème} carton jaune : suspension 1 match ferme**
- **Exclusion pour 2^{ème} carton blanc : 2 matches fermes + 2 mises à l'épreuve**
- Exclusion pour **1 carton jaune et un carton blanc** avec mention de propos injurieux : **2 matches fermes + 2 mises à l'épreuve**
- Exclusion sur carton rouge direct : **2 matches fermes minimum + 2 mises à l'épreuve minimum** (selon rapport de l'arbitre), sauf exclusion pour « dernier défenseur » **sans conduite dangereuse : 1 match ferme**
- Les suspensions devront être purgées obligatoirement lors des phases interligues, ou nationales, le cas échéant lors de la saison suivante en cas d'exclusion lors des derniers matches de la phase nationale. Le joueur ne sera autorisé à reprendre les rencontres qu'à compter de la date où il aura purgé l'intégralité des sanctions (suspension + mise à l'épreuve).
- **L'ensemble des avertissements reçus en phase de poules est remis à zéro**
- **Un.e licencié.e (joueur ou coach) suspendu.e pour un carton rouge, lors de la phase de poule devra purger ses matches de suspension en phases éliminatoires (huitièmes, quarts, demies et finales) si la sanction n'a pu être purgée avant les phases éliminatoires**
- La mise à l'épreuve consiste en l'obligation d'arbitrer une ou plusieurs rencontres universitaires officielles (de niveau académique ou inférieur) à l'initiative de la ligue du Sport U d'appartenance du licencié.
- Les ligues du Sport U adresseront, simultanément aux demandes de qualification en phase nationale, une attestation précisant les dates et modalités dans lesquelles ces sanctions auront été purgées.

9 - COMMISSION DES LITIGES

cf. règle 5.13 du règlement intérieur.

FORMATIONS ARBITRES

- La FF Sport U et la FFF réaffirment leur volonté de développer les actions de formation d'arbitres universitaires réalisées conjointement par les ligues du Sport U, les ligues ou comités et les partenaires du sport universitaire.
- Les meilleurs éléments, issus des formations validées, seront sollicités pour officier lors des phases finales.

TENUE DES COMPÉTITEURS

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2026/04/2026-04-29_Reglement-sportif_A2.pdf

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA

Les équipes masculine et féminine, championnes de France N1 à 11 en 2027 se verront proposer de participer aux championnats d'Europe EUSA Games 2028 qui se dérouleront à Split (Croatie).

Les équipes masculine et féminine, vice-championnes de France N1 à 11 en 2027 se verront proposer de participer aux championnats d'Europe EUSA Games 2028 qui se dérouleront à Split (Croatie), sous réserves de validation par l'EUSA.

L'équipe championne de France féminine de football à 8 ne bénéficie plus d'une qualification pour les championnats d'Europe EUSA.

Equipe de France Universitaire Masculine

- Regroupement-Détection les 07 & 08 octobre à Lyon,
- Rencontre Internationale contre la République d'Irlande en décembre 2026 (date et lieu à confirmer),
- Programme 2027 à venir.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Philippe REBOT

prebot@sport-u.com / +33 (0)6 23 06 17 24

Chargée de Missions Sport - Lisa MAURAGE

lmaurage@sport-u.com / 01 58 68 22 90

